

February 28th, 2020



CÔTE D'IVOIRE : LES INVESTISSEMENTS

Dans cette page : [Les IDE en chiffres](#) | [Pourquoi choisir d'investir en Côte d'Ivoire](#) | [Les procédures relatives à l'investissement étranger](#) | [Les opportunités d'investissement](#)

Les IDE en chiffres

L'économie ivoirienne, la plus forte de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, reste une destination privilégiée pour les investisseurs étrangers dans la région. En 2018, le pays a réussi à attirer près de 913 millions USD d'entrées d'IDE, même si cela a légèrement diminué par rapport à 2017, à 973 millions USD. Estimé à 10,2 milliards USD en 2018, le stock total d'IDE représente 23,8 % du PIB du pays ([Rapport sur l'Investissement Mondial 2019 de la CNUCED](#)). Les principaux investisseurs sont l'Union Européenne (la France étant le 1er investisseur) et le Canada. Les investissements sont principalement orientés vers les industries extractives et la finance.

Le Plan National de Développement (PND 2016-2020) vise à faire de l'investissement privé un moteur de la croissance économique du pays. Afin de faciliter les affaires, un programme de dématérialisation des services et des actes administratifs a été mis en place. La situation politique a continué de se stabiliser depuis début 2017, ce qui a eu une incidence positive sur l'afflux d'IDE. En 2017, le pays a mis en place des réformes majeures, telles que l'adoption d'une nouvelle constitution et la création d'un Sénat, et a continué d'améliorer le climat des affaires en 2018 en adoptant une législation sur la médiation, en renforçant le contrôle de la construction, en mettant en place une plateforme en ligne de paiement des impôts et en améliorant l'accès aux informations de crédit. Le pays se classe au 122ème rang sur 190 économies dans le [rapport Doing Business 2019](#) de la Banque mondiale, en hausse de 17 postes par rapport au classement de l'année dernière. Le pays dispose de ressources minières et agricoles diversifiées, d'un réseau d'infrastructures en cours de modernisation, d'un emplacement côtier stratégique et d'une économie stable. Cependant, des progrès doivent être accomplis en termes de gouvernance, d'application de la loi, de justice et de réforme du code foncier.

COMPARAISON INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DES INVESTISSEURS

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	577	973	913
Stocks d'IDE (millions USD)	7.697	9.792	10.234
Nombre d'investissements greenfield ***	34	21	32
IDE entrants (en % de la FBCF****)	8,2	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	21,4	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Pourquoi choisir d'investir en Côte d'Ivoire

Les points forts

Les principaux atouts du pays sont :

- Un renforcement de la stabilité politique du pays avec une progression notable des institutions démocratiques.
- Une terre abondante en ressources naturelles (hydrocarbures, minerais) et très fertile (café, sucre et surtout cacao, dont le pays est le premier producteur).
- Une stabilité monétaire en grande partie dû à son adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine ainsi qu'à la zone franc CFA.
- Des taux d'intérêt faibles rendant l'accès au capital aisé.
- Une volonté affichée du gouvernement à améliorer le climat des affaires.

Les points faibles

Les principales faiblesses du pays sont :

- Des tensions sociales et ethniques qui perdurent.
- Des incertitudes sur la sécurité du pays avec l'apparition de tensions aux frontières avec le Mali, le Libéria et au Sahel.

- Un déficit budgétaire ralentissant la mise en place de réformes pourtant nécessaires et une structure fiscale globalement défailante.
- Des infrastructures faiblement développées.
- Un fort niveau d'endettement.
- Une agriculture fortement vulnérable aux catastrophes naturelles (comme les périodes de forte sécheresse) et dépendante des cours des matières premières alimentaires.

Les mesures mises en place par le gouvernement

Le gouvernement ivoirien a mis en place un certain nombre de mesures pour promouvoir l'investissement étranger :

- L'introduction d'un nouveau [Code des investissements](#).
- La mise en place d'un [guichet unique](#) pour la création d'entreprises.
- La mise en place du dépôt plaintes en ligne auprès du [Tribunal du Commerce](#).
- Un programme de grands travaux au niveau des infrastructures de transport, avec notamment la privatisation de la ligne de chemin de fer Abidjan - Ouagadougou, et l'extension du port d'Abidjan.

Un plan national de développement a été élaboré pour la période 2016-2020 qui vise à faire de l'investissement privé un moteur de la croissance économique du pays. Afin de faciliter les affaires, un programme de dématérialisation des services et actes administratifs a été mis en place. Des mesures d'allègement fiscal ont également vu le jour. Enfin, en 2017, le pays a mis en place des réformes politiques majeures, telles que l'adoption d'une nouvelle Constitution et la création d'un Sénat, ce qui a considérablement amélioré l'environnement des affaires.

Les conventions bilatérales d'investissement signées par la Côte d'Ivoire

Plus d'informations sur [Investir en zone franc](#).

Les procédures relatives à l'investissement étranger

La liberté d'établissement	L'investissement est totalement libre pour un étranger, il n'y a aucune restriction. Les investisseurs étrangers sont traités comme les locaux.
La réglementation concernant les prises de participation	La prise de participation majoritaire au capital d'une entreprise locale est autorisée en Côte d'Ivoire.
Les obligations de déclaration	Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire dans le pays permet de s'informer sur les autorisations nécessaires à l'implantation.
L'organisme auprès duquel déclarer l'investissement	Le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire donne des informations sur les autorisations à fournir.
Demande d'autorisation spécifique	Le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire donne des informations sur les autorisations nécessaires.

Find out more about [Investment Service Providers in the Ivory Coast](#) on GlobalTrade.net, the Directory for International Trade Service Providers.

Les opportunités d'investissement

Les agences d'aide à l'investissement	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) « INVESTIR EN ZONE FRANC » (UEMOA & CEMAC)
Les appels d'offres, les projets et les marchés publics	DgMarket - Appels d'offres dans le monde , Appels d'offres dans le monde
Les autres ressources utiles	Ministère de l'Economie et des Finances

Contactez l'équipe [BNPP Trade Development](#) pour trouver un expert prêt à vous accompagner en Côte d'Ivoire.

Find out more about [Investment Service Providers in the Ivory Coast](#) on GlobalTrade.net, the Directory for International Trade Service Providers.

© Export Entreprises SA, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Février 2020